

## **Conseil municipal du 19 octobre 2017; point 10, budget supplémentaire 2017- intervention de Pierre Guyard**

Monsieur le Maire, mes chers collègues, mesdames et messieurs, mes chers concitoyens

A l'occasion de la présentation du budget supplémentaire, nous apprenons une bonne nouvelle pour les finances de notre ville, et elles sont rares ici et ailleurs pour ne pas le souligner: nous sommes devenus opportunément éligibles à une dotation de l'Etat au titre des nombreuses difficultés que traversent nos concitoyens et nos recettes s'enrichissent de plus d'1,5 M€ sur l'exercice 2017.

Nous constatons que vous proposez de mobiliser la plus grande part de ces recettes inattendues à des investissements supplémentaires aux très nombreux projets de travaux déjà décidés à l'occasion du vote du budget primitif. Je laisserai mes collègues revenir sur le fonctionnement et notamment sur les subventions au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et à la régie des transports qui posent de nombreux problèmes.

Dois-je vous rappeler que ces travaux, vous les avez décidés sans véritable concertation en mobilisant l'argent des Saviniens par l'intermédiaire d'une ponction fiscale complémentaire cette année, par la réduction de l'abattement de la taxe d'habitation de 6%, après avoir augmenté de plus de 30% la taxe foncière en 2016...

Dois-je vous rappeler que les Saviniens sont toujours privés de nombreux services publics depuis avril 2015, et que les nombreuses associations qui poursuivent inlassablement leurs efforts pour faire vivre notre ville et ses habitants restent cantonnées à des subventions largement diminuées voire supprimées depuis 2015.

J'ai et nous avons toujours défendu à rechercher une juste répartition entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement certes plus nécessaires ici qu'ailleurs par l'absence d'entretien historique de nos bâtiments publics et le manque d'équipements publics en général.

Aussi, nous ne pouvons que prendre acte et partager votre volonté de réaliser les investissements complémentaires sur les écoles, je pense à l'école Kennedy dont la seconde phase prévue en 2018 est anticipée, je pense à la façade arrière de l'école Saint-Saint-Exupéry que vos prédécesseurs avaient lamentablement oublié de rénover, sans doute parce qu'elle était moins visible.... Nous partageons aussi vos travaux d'efficacité énergétique notamment la mise en œuvre des LED dans les stades et gymnases même si, comme je l'ai dit en commission, il sera nécessaire de vérifier que les consommations énergétiques prévues en baisse sont bien au rendez-vous. Mais en revanche, nous ne comprenons pas la dépense de plus de 180 000 euros pour l'acquisition d'un camion de 19T avec lame déneigeuse alors que le réchauffement climatique limite de plus en plus les jours de grand froid dans notre région et que la mutualisation et la location, coûteuse soi-disant mais nous n'avons pas de chiffres concrets donnés ce soir, nous semble plus opportune. Nous ne comprenons pas non plus la rénovation du square du capitaine Jean d'Hers pour 333 000 euros, dont bien peu de Saviniens connaissent l'existence, il est situé à proximité du golf et ne nous apparaît pas comme une priorité et comme une dépense porteuse d'économies futures.

Nous proposons donc, et nous présenterons un amendement en la matière, de limiter le transfert de la section de fonctionnement à la section d'investissement à 1,5 M€ et de conserver ainsi les 500

000 euros dans le budget de fonctionnement dans un poste de dépenses imprévues mais qui, en espérant que rien de grave ne nous arrive d'ici la fin de l'année, pourra être utilisée en 2018 pour diminuer les impôts des Saviniens injustement frappés ces deux dernières années.

Je vous remercie de votre attention

P Guyard